

Le CJB soutient la révision de l'ordonnance sur le statut particulier

Modification de l'OSTP

Le Conseil du Jura bernois (CJB) est favorable à la révision de l'ordonnance sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne (OSTP). La révision de l'ordonnance s'inscrit dans le cadre du projet de développement du statut particulier, dit projet statu quo+. Le CJB a été consulté par la Chancellerie d'Etat dans le cadre d'une procédure de corapport à ce sujet.

Le projet prévoit une extension de la participation politique du CJB et du CAF dans le cadre de nominations de hauts responsables de l'administration cantonale bernoise dont l'activité peut avoir un impact important dans le Jura bernois. Le projet comporte également une extension de la participation politique des Conseils dans le cadre de nominations au sein de commissions cantonales.

Le CJB invite le Conseil-exécutif à valider sans tarder la révision présentée de l'ordonnance sur le statut particulier afin de mettre en œuvre un volet important du projet statu quo+.

Fusion des associations de communes

Le CJB soutient également la fusion des associations de communes du Jura bernois car il y voit l'opportunité d'une simplification bienvenue du paysage institutionnel dans le Jura bernois.

Comme il s'agit avant tout d'une affaire concernant les communes, le CJB ne souhaite pas entrer dans les détails du projet de fusion proposé, si ce n'est pour indiquer son soutien de principe à cette démarche.

Le CJB tient à souligner l'importance d'une collaboration étroite avec la future association de communes fusionnée. Dans cette perspective, le maintien voire le renforcement des contacts sera d'une grande importance.

Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35

Le CJB soutient la variante 2035 chiffrée à 11.5 milliards de francs. Bien que la ligne du Lötschberg ne se trouve pas dans le périmètre d'action du CJB, il demande à ce que l'achèvement de la partie excavée du tunnel du Lötschberg fasse également partie de l'enveloppe des 11.5 milliards de francs.

Le CJB est aussi en faveur d'un train direct Genève - Bienne – Bâle qui complète la cadence à 30 minutes entre Bienne et Lausanne. Pour la région biennoise, une liaison directe sur Genève, sans passer par Lausanne, doit être assurée au moins une fois par heure. Ce train doit s'intégrer pleinement dans le nœud de Bienne.

Il sera indispensable que la qualité actuelle du nœud de Bienne soit maintenue, notamment en ce qui concerne la garantie des correspondances. Sachant que les lignes 225 et 226 sont à voie unique, le CJB estime de la première importance que les mesures d'infrastructure nécessaires soient planifiées suffisamment tôt afin d'atteindre cet objectif.

Participation du canton de Berne au Marché-concours en 2021

Le CJB est favorable à la participation du canton de Berne au Marché-concours en 2021 en tant qu'invité d'honneur. Comme le Conseil-exécutif le relève, cela permettra de « présenter la diversité régionale, économique et culturelle du canton de Berne à Saignelégier » et ainsi de participer à une manifestation de la région à caractère national.

Autres dossiers

Dans sa séance du 29 novembre 2017, le CJB a également :

- Pris position en faveur du remplacement complet de la production de chaleur dans le bâtiment « Laverie » à Bellelay par une solution moderne fonctionnant aux copeaux de bois. Le CJB salue une démarche plus durable et promouvant l'utilisation d'une matière première renouvelable et locale telle que le bois indigène.
- Pris position en faveur de l'assainissement du réseau d'eau potable de Saicourt. Grâce à ces mesures qui prévoient l'assainissement et la modernisation du système d'alimentation en eau, la commune de Saicourt disposera d'une infrastructure moderne et parfaitement apte à fonctionner durant plusieurs décennies.
- Nommé Michel Tschan au sein du groupe de travail pour l'apprentissage francophone à Bienne en remplacement de Tom Gerber.
- Nommé Morena Pozner dans le groupe d'accompagnement de la SAP concernant la réorganisation de l'aide aux personnes dépendantes dans le Jura bernois.
- Octroyé ou préavisé des subventions pour un montant total de 270'140 francs (pour plus d'informations se référer au communiqué de presse : subventions du mois de novembre 2017).

Informations

Marcelle Forster, présidente du CJB, 079 400 18 08 ou Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB, 031 633 75 73.